

UNE SALLE INFORMATIQUE POUR UN TRAVAIL AUTONOME EN FRANÇAIS

Michel TICHIT

Dans le cadre du développement de l'utilisation des outils informatiques dans notre Lycée, j'ai mis en place, à la rentrée 1992-1993, un dispositif destiné à faciliter le travail autonome des élèves sur ordinateur, en Français.

Le but poursuivi était très simple : les élèves de Première qui ne se sentaient pas très sûrs pour les méthodes de l'écrit en français, ou ceux qui voulaient se perfectionner, étaient libres de venir dans une salle équipée de logiciels qui leur permettraient de revoir les divers exercices.

Ils pouvaient donc s'entraîner :

- au résumé de texte, en reprenant tout le processus d'élaboration de cet exercice ; deux types de logiciels pouvaient les guider et la comparaison des différentes démarches devait les conduire à préciser les données fondamentales de ce type de devoir ;
- au commentaire composé, pour apprendre à « se poser des questions sur un texte », pour vérifier la précision du vocabulaire littéraire, etc.

Ils pouvaient demander, s'ils le désiraient, des conseils au professeur présent.

J'ai pu bénéficier, dans la réalisation de ce projet, de conditions assez favorables :

- On a mis à ma disposition, une heure par semaine, à un moment où trois classes de Première A étaient « libres », une salle informatique équipé de dix appareils tous semblables (Tulip 386, VGA monochrome), tous équipés d'une souris et d'une imprimante. Les machines, ordinairement utilisées par des classes techniques, avaient pu intégrer dans leur menu d'accueil les logiciels de français : aucune manipulation autre que l'appel par une touche de fonction n'était donc nécessaire pour accéder aux divers logiciels. La souris permettait une navigation aisée à

travers les logiciels. Il était par ailleurs possible d'imprimer à tout moment les textes d'étude.

- Je pouvais être présent pour initier les élèves à ce type de travail et relancer en cas de blocage ; j'acceptais par ailleurs que d'autres élèves viennent travailler sans utiliser les ordinateurs.

- L'établissement possédant quelques logiciels, il était possible de charger sur les différents postes des logiciels divers :

Résumé Edutil, Résumé Seconde (Nathan),

Commentaire composé Seconde (Nathan).

A partir du mois de novembre, l'exécuteur du générateur d'hypertexte « Polygraphe » (J.M. Ball), et, sur demande des élèves, *Les Fleurs du Mal* de Baudelaire, sous Pistes (CNDP).

L'expérience, sans être un échec, n'a pas totalement répondu à mon attente. La participation a été plutôt satisfaisante pendant la première partie de l'année : 5 à 7 élèves, en moyenne, sont venus s'entraîner sur les machines. Ils les ont utilisées selon leurs goûts, certains préférant la « navigation libre » à l'intérieur du logiciel d'entraînement au commentaire, d'autres cherchant plus précisément à structurer leur approche, pour aboutir à une étude plus construite. Mais la pratique s'est relâchée pendant la seconde moitié de l'année. C'est alors que, pour relancer l'intérêt, j'ai installé l'exécuteur de l'hypertexte Polygraphe, et fourni aux élèves des analyses de textes - corrections de commentaires composés et plans de lectures méthodiques étudiées en classe - conçues sous Polygraphe. Ce type de produit leur a paru plus directement en relation avec leur propre travail et l'épreuve orale de l'examen. Le temps demandé pour l'élaboration de telles analyses ne m'a cependant pas permis de leur en fournir un assez grand nombre.

Au troisième trimestre les élèves n'ont pratiquement plus utilisé les machines, se consacrant totalement à un travail en relation avec les épreuves, notamment orales, du baccalauréat de français.

Cela conduit à penser que la mise en place que j'avais élaborée est insuffisante sur plusieurs points :

- L'accès à la salle n'était pas assez souple. Il faudrait concevoir un système qui permette d'accéder à ces outils de travail chaque fois qu'intervient un moment de liberté (absence d'un professeur, « trou » dans l'emploi du temps). On se heurte alors à un certain nombre de difficultés pratiques, mais il faut sans aucun doute aller en ce sens.

- Les possibilités de travail étaient trop peu variées. En effet, notre établissement est équipé par ailleurs d'un lecteur de CD-ROM avec CD-LITTERATURE et le ROBERT électronique, mais ces outils sont seulement consultables au C.D.I. Si certaines machines de la salle de travail en autonomie avait été équipées d'un lecteur de CD-ROM, cela aurait permis d'autres possibilités de recherche et de travail.

- Il faut élaborer des produits qui les aident très concrètement dans l'étude des textes qu'ils analysent en classe ; l'idéal serait de pouvoir présenter sous hypertexte de larges parties des lectures méthodiques et de questions d'ensemble thématiques sous cette forme. Une autre approche serait de pouvoir animer un groupe d'élèves pour qu'ils construisent leur propre démarche. La simplicité d'emploi de l'Hypertexte Polygraphe devrait le permettre.

- Il faut donc tenter encore de développer la « créativité » des élèves. Si le Résumé Edutil est assez satisfaisant sur ce point, parce qu'il permet d'élaborer rapidement un texte, les autres logiciels paraissent trop peu créatifs.

- Mais, plus que tout, il faut créer une véritable « habitude » de travail autonome. Si les élèves pensent en effet, tout naturellement, à se rendre au C.D.I. pour le travail autonome, il n'en est pas de même pour une salle « spécialisée ». Pourtant l'utilisation des machines n'a pas été un handicap et l'apprentissage s'est réalisé assez facilement.

Je ne sais si l'année prochaine me permettra de poursuivre mon expérience et d'apporter des améliorations dans le sens indiqué : tant de conditions sont nécessaires, notamment au niveau de l'emploi du temps des élèves et de l'occupation des salles ! Mais il est sûr qu'une partie de l'expérience acquise devrait me permettre de développer l'utilisation de l'ordinateur dans le cadre des modules, pour créer une sorte d'« habitude » pour ce type de travail. Ma demande d'occupation d'une salle d'informatique pour les cours de module de 2^e, l'an prochain, est déjà acceptée, et la configuration de la salle permet d'utiliser ou non les machines, selon l'exercice envisagé.

C'est peut-être en effet en rendant la pratique de l'ordinateur habituelle et naturelle dans la classe de français depuis la 2^e que les élèves sauront acquérir les réflexes d'une plus grande autonomie face à ces nouveaux outils de travail.

Michel TICHIT - Lycée Claude Monet - Le Havre